



PREMIER MINISTRE



Paris, le mercredi 11 juin 2014

Objet : Communiqué de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier Ministre suite à l'adoption par le CFCM de la convention citoyenne des Musulmans de France pour le vivre ensemble

L'Observatoire de la laïcité salue l'adoption par le Conseil français du culte musulman (CFCM) de la « convention citoyenne des Musulmans de France pour le vivre-ensemble », qui rappelle avec solennité l'attachement profond aux valeurs de la République et des droits de l'Homme. Ce texte souligne en particulier l'attachement du CFCM à la laïcité qu'il rappelle être un acquis majeur du vivre ensemble et de la non-discrimination des citoyens. Alors que les musulmans de France sont encore trop souvent victimes de discriminations et de préjugés ou se sentent « otages de tentatives fortement médiatisées d'imposer un islam intolérant », le CFCM rappelle son attachement profond à la devise républicaine qui, en matière de laïcité, se décline en la « liberté de croyance pour tous les citoyens, l'égalité entre tous les citoyens au-delà de leur origine ou de leur religion, et la fraternité entre les différentes composantes de la communauté nationale.

Pour toute question, merci de contacter M. Nicolas Cadène, Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, au 01 42 75 76 46 ou par courriel : secretariat.laicite@pm.gouv.fr.